INITIATIVE MONNAIE PLEINE

Monnaie Pleine : Oui à la place bancaire suisse

L'initiative Monnaie Pleine sera bientôt votée. Beaucoup d'entre nous en ont entendu parler de loin et en ont perçu différents échos sans savoir finalement de quoi il en retourne exactement. La présente brochure a pour objectif de combler cette lacune en décrivant les conséquences de l'initiative Monnaie Pleine de façon compréhensible et du point de vue des banques.
Nous vous souhaitons une agréable lecture !

Le Comité d'initiative Monnaie Pleine

Contenu :

L'initiative en bref	3
Le passage à la monnaie pleine	5
Les conséquences pour les clients des banques	7
Les conséquences pour les banques	8
Les conséquences pour l'économie	12
Quels avantages ont les banques ?	14
Le texte de l'initiative	16
Réponses à des questions critiques	18
Sur la position de l'Association des banquiers	19
Résumé	20

DES VOIX POUR L'INITIATIVE MONNAIE PLEINE

"Beaucoup de gens ont l'impression que dans le système monétaire actuel quelque chose ne joue pas."
Katharina Serafimova, experte en économie financière et environnementale

"La monnaie pleine s'attaque à la racine des problèmes du capitalisme financier déchaîné."
Peter Ulrich, Pr. em. en éthique économique, Université de St-Gall

"Il est temps d'introduire un système monétaire meilleur et plus stable."
Dr. Emma Dawnay, mère et scientifique en sciences naturelles

"Avec la monnaie pleine, nos comptes en banque seront sûrs et fiables."
Reinhold Harringer, Dr. oec., ancien directeur des finances Ville de St-Gall

"La monnaie pleine permet d'orienter notre économie sur la stabilité, la durabilité et l'équité sociale."
Mark Joob, Pr. en sciences économiques, Université de Sopron (Hongrie) et de Zurich

"Avec la monnaie pleine, le secteur financier sera vraiment un service public au service de l'économie et de la société."
Philippe Mastronardi, Pr. em. en droit public, Université de St-Gall

"La création monétaire incontrôlée des banques et l'endettement abyssal des Etats, des organisations et des privés qui en découle doivent être stoppés. Donc Oui à la monnaie pleine."
Hans Zuberbühler, Dr. oec. HSG, ancien directeur UBS

"Depuis 1891, les billets de banque sont l'affaire de la Confédération, ce qui nous a protégé des turbulences des marchés financiers. Aujourd'hui, il est nécessaire de faire la même chose avec l'argent électronique."
Helvetia,
Mère de la patrie

Initiative Monnaie Pleine
Association Modernisation Monétaire (MoMo)
Case postale 3160
CH-5430 Wettingen
Tél. : +41 (0)44 586 69 94
ou : +41 (0)79 773 34 50
info@monnaie-pleine.ch

Dons : Postfinance 60-354546-4
IBAN CH61 0900 0000 6035 4546 4
BIC POFICHBEXXX

Rédaction finale : Thomas Mayer
Photos : Page 1, 3, 9, 11, 13, 15, 17, 19 : © Picture-Factory/Fotolia.com
Page 7 : © contrastwerkstatt/fotolia.com

L'INITIATIVE EN BREF

Autrefois:

La Banque nationale créait les pièces de monnaie et les billets de banque dans l'intérêt du pays tout entier. Les bénéfices profitaient à tous les citoyens.

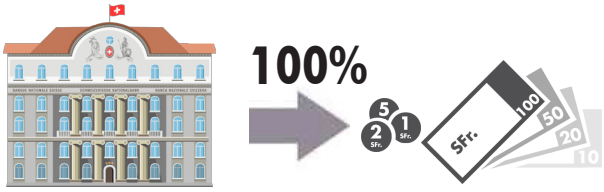

Aujourd'hui:

La monnaie électronique s'est ajoutée aux pièces de monnaie et aux billets de banque, et constitue 90% de notre argent. Cette monnaie est créée par les banques dans leur propre intérêt, et elles empochent la majeure partie du bénéfice.

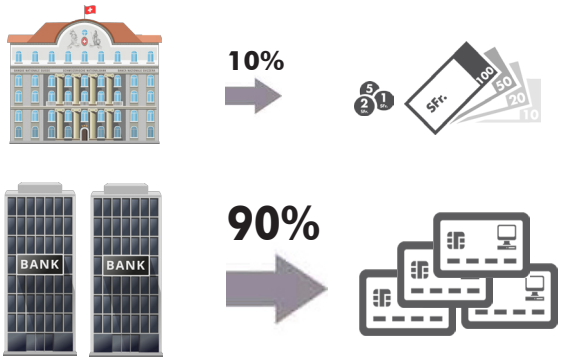

Le but de l'initiative Monnaie pleine:

La Banque nationale doit dorénavant créer la monnaie électronique, comme elle le fait déjà avec les pièces et les billets, dans l'intérêt du pays tout entier.

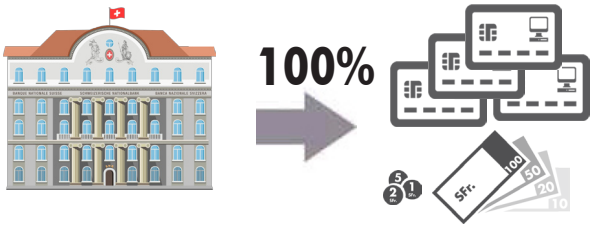

"Où en est l'initiative Monnaie Pleine ?"

La récolte de signatures a abouti avec succès. En décembre 2015, après 18 mois de récoltes intensives, plus de 110'000 signatures valables ont été déposées à la Chancellerie fédérale à Berne. L'initiative sera votée le 10 juin 2018.

"Qui est derrière l'initiative Monnaie Pleine ?"

L'Association Initiative Monnaie Pleine / Modernisation Monétaire (MoMo), indépendante de tout parti.
Elle a commencé à préparer l'initiative en 2011. Le texte constitutionnel a été élaboré par un conseil de scientifiques renommés. Une liste actualisée de nos supporters se trouve sur notre site :
www.initiative-monnaie-pleine.ch/amis/

"Que signifie "monnaie pleine" ?"

Elle désigne la vraie monnaie qui est émise par la Banque nationale.
Aujourd'hui, il ne s'agit que des pièces et des billets. Mais ces deux seuls moyens de paiement légaux ne constituent plus qu'environ 10% de la masse monétaire M1. Le 90% restant est de la monnaie électronique (argent scriptural) que les banques créent elles-mêmes pour financer leurs activités commerciales (p. ex. crédits, immobilier, actions). La plupart des gens croient avoir de véritables francs sur leurs comptes. C'est une illusion ! Un compte est une créance du client, c'est-à-dire une promesse de la banque de le payer en vrais francs, mais en soi, ce n'est pas un moyen de paiement légal. Avec l'initiative Monnaie Pleine, l'argent électronique de nos comptes privés sera aussi de la monnaie pleine. (Comme c'est déjà

le cas aujourd'hui pour les avoirs des banques à la BNS, qui toutefois ne peuvent servir qu'aux virements de banque à banque).

"Que veut concrètement l'initiative Monnaie Pleine ?"

Des vrais francs sur nos comptes !

L'initiative Monnaie Pleine veut précisément ce que beaucoup pensent être déjà la réalité aujourd'hui, à savoir que seule la Banque nationale produise notre argent, y compris l'argent électronique. Cela correspond à l'intention de la Constitution fédérale (dès 1891 l'art. 36, aujourd'hui l'art. 99 : « La monnaie relève de la compétence de la Confédération »). En substance, cela signifie que les banques ne peuvent pas créer leur propre argent, mais qu'elles ne prêtent contre intérêt que l'argent mis à leur disposition par les épargnants, les autres banques ou la Banque nationale.

"Quels sont les avantages essentiels de la monnaie pleine ?"

Des comptes sûrs, un allégement des charges pour le contribuable et l'économie réelle, ainsi qu'un marché équitable.

S'agissant d'argent stable de la Banque nationale, la monnaie pleine sur nos comptes de paiement est entièrement sûre. Elle est à l'abri des crises bancaires. Les charges des contribuables et de l'économie réelle sont allégées par les milliards de recettes supplémentaires provenant de la création monétaire que la Banque nationale peut distribuer à la Confédération, aux cantons ou aux citoyens. Les règles du jeu sont à nouveau les mêmes pour tous, que l'on soit une grosse banque, une petite banque ou une autre entreprise : tous doivent d'abord se procurer l'argent qu'ils veulent utiliser sans qu'aucun acteur économique ne puisse le fabriquer lui-même. Les bulles financières ne peuvent plus se former aussi facilement, car les marchés financiers ne sont plus alimentés par de l'argent créé ad hoc. L'Etat est libéré de devoir sauver les banques (too big to fail) à coup de milliards versés par les contribuables pour assurer le service des paiements. Avec la monnaie pleine, le système monétaire et bancaire devient à nouveau compréhensible.

Dagobert Kuster, entrepreneur, directeur de la Schweizerische Volksbank Basel jusqu'en 1992

"J'ose affirmer que plus personne ne comprend les marchés financiers et surtout les mécanismes de la création monétaire. Pas plus les protagonistes du marché que les autorités de surveillance, et encore moins les politiciens, n'y voient clair. Comme les conséquences d'un effondrement des marchés financiers sur l'économie réelle ne sont pas connues, les crises ne sont que passagèrement atténuées par des programmes visant à en combattre les symptômes à coup de milliards. Les causes restent inconnues et semblent incurables. Déjà rien que parce qu'elle oblige l'opinion publique à aborder la question de la création monétaire, l'initiative Monnaie Pleine doit être soutenue."

Sergio Rossi, Professeur en macroéconomie et en économie monétaire, Université de Fribourg (Suisse)

"L'initiative Monnaie pleine vise à empêcher que les banques puissent abuser de leur pouvoir de création monétaire pour octroyer des prêts qui conduisent à une augmentation de la masse monétaire sans une augmentation correspondante du produit national. En cela, elle déclenche un débat fondamental sur la compréhension de la cause essentielle de la crise financière systémique qui sévit encore dans de nombreux pays. Par conséquent, l'initiative mérite l'attention des décideurs et de toutes les parties prenantes, y compris des banques qui ont un intérêt indéniable dans la stabilité financière du système économique dont elles tirent leurs profits et par lequel elles paient leurs dirigeants."

LE PASSAGE A LA MONNAIE PLEINE

"Comment se fait le passage à la monnaie pleine ?"

Les comptes privés des clients sont détachés du bilan des banques et gérés séparément en tant que comptes de monnaie pleine. Les avoirs des comptes de paiement (comptes privés) restent tels quels, mais leur transposition en monnaie pleine en fait un moyen de paiement légal (comme les pièces et les billets). Il s'agit aujourd'hui de faire la même opération avec l'argent électronique que celle qui s'est faite il y a cent ans avec les billets de banque. A l'époque, les billets privés des banques ont été remplacés par des billets étatiques de la Banque nationale. Aujourd'hui, l'argent électronique des banques commerciales (argent scriptural) serait remplacé par de la monnaie pleine, qui est juridiquement l'équivalent de l'argent liquide. Cette monnaie pleine est créée exclusivement par la Banque nationale.

Au jour de la transition, les comptes de paiement sont sortis du bilan de la banque pour être gérés en fiducie, comme le sont déjà actuellement les comptes de titres. Le vide qui en résulte au passif du bilan de la banque est alors instantanément comblé par un prêt de la BNS d'un montant équivalent. Au lieu d'être redevable à ses clients des avoirs qui se trouvent sur leurs comptes à vue, la banque devient redevable de cette somme directement à la Banque nationale. Ce prêt de la BNS peut être compensé par les avoirs actuellement très élevés que les banques détiennent auprès de la Banque nationale, de sorte qu'elles ne doivent engager quasiment aucun argent supplémentaire. Dans un système de monnaie pleine, il n'y a plus de raison pour qu'une banque doive détenir des dépôts à la banque centrale, et elle n'a donc plus besoin d'y garder des réserves minimales bloquées.

"Quels avoirs bancaires sont concernés par la réforme monnaie pleine ?"

Seuls les avoirs des comptes de paiement, exigibles au jour le jour, sont transformés en monnaie pleine.

Avec la réforme monnaie pleine, l'argent scriptural des comptes de paiement (argent qui appartient à son propriétaire et qui peut être utilisé à tout moment pour des paiements) se différencie clairement de l'épargne déposée sur des comptes d'épargne (argent que le propriétaire a prêté à la banque et qui ne peut être utilisé pour des paiements qu'au terme du compte d'épargne ou après sa résiliation). La monnaie pleine ne concerne donc que la masse monétaire M1, selon la définition de la BNS, c'est-à-dire les "dépôts à vue" et les "comptes de transaction" (aussi dénommés "comptes courants"). Les "comptes d'épargne" et les "comptes à terme" font partie de la masse monétaire M2 et M3, et ne sont pas touchés par la réforme, car en tant qu'investissement ils ne sont pas un moyen de paiement.

"Que se passe-t-il le jour de la transition ?"

Des écritures aux bilans des banques et de la Banque nationale.

Lors du passage à la monnaie pleine, les avoirs qui se trouvent sur les comptes privés et de transactions sont transformés en argent de la Banque nationale. La totalité de l'argent scriptural devient – juridiquement parlant – identique à des billets. Cela se fait au jour de référence en quelques écritures :

Ecritures aux bilans des banques

Echange de passifs : Les engagements à vue des banques envers leurs clients, c'est-à-dire les avoirs des citoyens sur des comptes privés et de transactions, sont transformés en engagements envers la Banque nationale. La banque ne doit plus payer l'argent à son client, mais à la Banque nationale. Ces comptes de paiement en monnaie pleine continuent d'être administrés par la banque, mais en dehors de son bilan, comme pour les dépôts actuels de titres. Opération comptable : Engagements envers la BNS / Engagements à vue envers les clients

Bilan de la banque

Actif	Passif
Autres actifs	Autres passifs
	Engagements envers clients - 100
	Engagements envers BNS + 100

Nouveau hors bilan :
Comptes clients en monnaie pleine + 100

Les avoirs très élevés des banques auprès de la BNS peuvent servir au remboursement des engagements envers la BNS. Opération comptable: Avoirs BNS / Engagements BNS

Ecritures au bilan de la Banque nationale

Augmentation du bilan : Les créances de la BNS envers les banques (= engagements des banques envers la BNS) augmentent du montant correspon-

dant à l'argent scriptural en circulation jusqu'à ce jour. Le compte "Circulation d'argent scriptural" n'existait pas jusque là, puisque l'argent scriptural de la Banque nationale ne quittait pas cette dernière. La réforme monnaie pleine apporte quelques changements. L'argent scriptural de la Banque nationale, qui ne pouvait circuler que dans le cercle du système interbancaire, devient un moyen de paiement qui peut désormais circuler dans l'économie réelle, comme l'argent liquide. Pour les pièces, un poste "Circulation des pièces" existe déjà en dehors du bilan de la Banque nationale. Pour les billets, il y a un compte au bilan de la BNS, "Circulation des billets", qui comprend toutes les ressources en billets des privés, des entreprises et des établissements publics. Le nouveau compte "Circulation d'argent scriptural" contient la totalité de l'argent scriptural des comptes de paiement en monnaie pleine, gérés par les banques mais en dehors de leur bilan.

Bilan de la Banque nationale

Actif	Passif	
Autres actifs	Autres passifs	
Créances de transition envers les banques	+ 100	Circulation d'argent scriptural + 100

Avec le passage à la monnaie pleine, les créances de la BNS envers les banques augmentent. Comme les avoirs actuels des banques auprès de la Banque nationale (engagements de la BNS) peuvent compenser ces créances, les prêts supplémentaires de la BNS aux banques qui sont nécessaires au jour de la transition ne sont plus que d'environ 14 milliards (situation janvier 2017). (Un calcul du crédit de transition basé sur des chiffres plus anciens se trouve sur : www.vollgeld-initiative.ch/vorteile-fuer-banken) En principe les banques n'obtiennent des crédits de la banque centrale que contre des sûretés sous forme de dépôts de titres. Dans ce cas, les 97% de couverture des banques ne permettent pas de renoncer à ces sûretés. Ces crédits de transition doivent être réduits dans les années, voire les décennies, qui suivent. Rembourser un crédit de 14 milliards est facilement surmontable pour le système bancaire dont la somme des bilans se monte à 3000 milliards.

Lorsque les banques remboursent leurs crédits à la Banque nationale, le bilan de celle-ci diminue et de l'argent sort de la circulation dans l'économie réelle. Pour maintenir une masse monétaire stable, la Banque nationale doit en même temps créer de la monnaie pleine supplémentaire et la faire circuler dans l'économie réelle. Elle le fait en octroyant de nouveaux crédits aux banques, en achetant des devises étrangères ou en distribuant le nouvel argent à la Confédération, aux cantons et aux citoyens.

Aujourd'hui: deux circuits monétaires séparés

L'argent scriptural de la Banque nationale suisse ne circule pas dans l'économie. Il ne sert exclusivement qu'à la balance des paiements entre les banques et à des fins de régulation. L'argent électronique de nos comptes est créé par les banques commerciales. Seuls les billets et les pièces transitent dans les deux circuits.

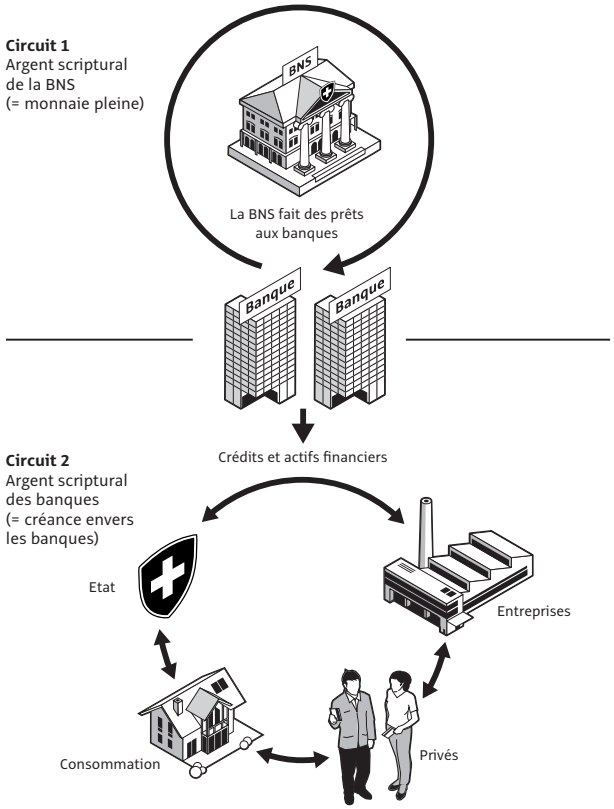

Monnaie pleine: un seul circuit monétaire

Avec la réforme monnaie pleine, seule la Banque nationale produit l'argent scriptural. Les banques ne peuvent prêter que l'argent qui leur a été mis à disposition par les épargnants, les investisseurs ou la Banque nationale.

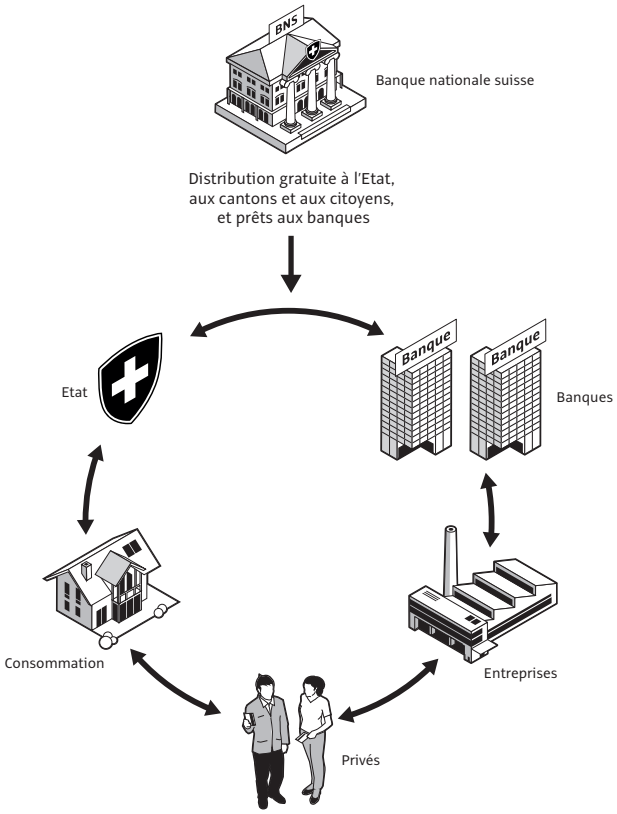

LES CONSEQUENCES POUR LES CLIENTS

"Quelles conséquences la monnaie pleine a-t-elle pour les clients des banques ?"

L'argent des comptes devient aussi sûr que l'argent liquide. Les charges du contribuable sont allégées.

Lors du passage à la monnaie pleine, les clients des banques n'ont rien à faire, tous les comptes et les contrats de crédit suivent leur cours habituel. Tous les comptes servant au trafic des paiements sont désormais pourvus de monnaie pleine, c'est-à-dire d'argent électronique garanti par la Banque nationale. Ces comptes sont gérés par la banque de façon fiduciaire, comme des dépôts de titres, et deviennent pour ainsi dire des portemonnaie électroniques. L'argent appartient au titulaire du compte et n'est plus perdu en cas de défaillance de la banque. Ces comptes ne rapportent toutefois plus d'intérêts. Celui qui préfère un rendement d'intérêts à la sécurité de son argent peut toujours le mettre à disposition de la banque en le plaçant sur un compte épargne.

Une autre conséquence tangible pour les clients : la Banque nationale acquiert la possibilité de mettre le nouvel argent en circulation par des versements à la Confédération et aux cantons, ou encore par des dividendes aux citoyens que l'on peut raisonnablement estimer à quelques centaines de francs par tête et par année, sans toutefois qu'ils ne constituent un droit.

"Que signifie la monnaie pleine pour la comptabilité des entreprises et des personnes privées ?"

Aucun changement.

Les non-banques sont tous les citoyens, entreprises, associations et établissements étatiques et publiques. L'initiative Monnaie Pleine ne change rien à la comptabilité des non-banques.

Les dispositions légales sur la comptabilité sont réglées en Suisse par le Code des obligations (CO). Il y est prescrit qu'au bilan, les "liquidités" doivent apparaître distinctement des "créances". Les pièces et les billets font sans aucun doute partie des liquidités. Qu'en est-il de l'argent scriptural électronique des banques ? Les banques inscrivent les avoirs des comptes privés de leurs clients sous "engagements envers clients". A l'inverse, les clients devraient logiquement inscrire leurs avoirs dans "créances envers banque". C'est ce qui prévalait il y a quelques décennies. A cette époque, seules les liquidités qui se trouvaient dans la caisse étaient considérées comme de l'argent, alors que les promesses des banques de payer en argent liquide devaient être vues comme des créances. Mais avec la généralisation progressive de l'argent scriptural bancaire et l'usage courant des virements, la comptabilité s'est adaptée à cette pratique. Les promesses de paiement des banques sont désormais comptabilisées dans les liquidités, exactement comme les billets. La comptabilité traite donc déjà aujourd'hui l'argent scriptural électronique comme s'il était de la monnaie pleine. Ainsi, il y a déjà longtemps que les bilans des non-banques ont été adaptés conformément au système monnaie pleine.

LES CONSEQUENCES POUR LES BANQUES

"Quelle rôle ont les banques dans un système de monnaie pleine ?"

La seule différence avec le système actuel est que les banques ne peuvent plus créer elles-mêmes de l'argent.

Les banques continuent d'offrir les mêmes services de prestations financières qu'aujourd'hui : trafic des paiements, octroi de crédit et gestion de patrimoine. Ici, rien ne change. Mais avec la monnaie pleine, les banques ne peuvent prêter que leur propre argent et l'argent mis à leur disposition par les épargnants, les investisseurs ou la Banque nationale. Le niveau d'épargne très élevé en Suisse, ainsi que les éventuels prêts de la BNS au système bancaire empêchent toute pénurie de crédit.

"Comment les banques doivent-elles comptabiliser la monnaie pleine ?"

L'argent scriptural est comptabilisé comme l'argent liquide.

Avec la réforme monnaie pleine, les banques doivent comptabiliser l'argent scriptural comme elles le font aujourd'hui avec l'argent liquide, à l'instar de ce que font déjà les non-banques depuis des décennies. Il s'agit de procédés tout à fait habituels. Pour plus de détails à ce sujet, voir l'article de Thomas Mayer "Bilanzierung von Bankengeld und von Vollgeld"
www.vollgeld-initiative.ch/aufsaetze

"Quel est l'impact de la monnaie pleine sur les logiciels des banques ?"

Les logiciels pour le trafic des paiements peuvent continuer de fonctionner moyennant une adaptation.

La principale différence avec le système actuel réside dans le fait qu'avec la monnaie pleine les virements se font directement par des flux financiers de client à client, au lieu de se faire par une compensation de créances entre banques. Le système bancaire a très bien su maîtriser sans problème des restructurations bien plus importantes, comme par exemple l'introduction du système de paiement SEPA.

"Le secteur bancaire pourrait-il perdre des emplois ?"

Non, car l'offre des prestations des banques reste la même.

Avec la monnaie pleine, l'étendue des compétences des banques reste la même (trafic des paiements, octroi de crédits, gestion de patrimoine). Autant de collaborateurs qu'aujourd'hui sont donc nécessaires. Une place bancaire suisse durable, renforcée par le système sûr de monnaie pleine, ne peut qu'attirer de nouveaux clients pour la gestion de leur fortune, et ainsi créer de nouvelles places de travail dans ce domaine. Une éventuelle future réduction de l'emploi dans le secteur bancaire ne pourrait résulter que des FinTech 2.0 (système de paiement P2P) en émergence actuellement, et non pas de l'introduction de la monnaie pleine électronique.

"La monnaie pleine a-t-elle un coût pour les banques ?"

Non, la transformation des avoirs scripturaux en monnaie pleine est un transfert neutre au bilan des banques.

Au lieu d'être débitrices de leurs clients, elles deviennent débitrices de la banque centrale pour le même montant. Ces prêts de la Banque nationale sont octroyés à un taux d'intérêt qui ne dépasse pas celui que les banques versaient auparavant sur les comptes courants de leurs clients. Il n'y a donc pas de coût supplémentaire pour les banques. Les investissements dans l'adaptation des logiciels de paiement sont minimes est entrent dans le cadre des adaptations courantes.

"Les banques gagnent-elles moins avec la monnaie pleine ?"

Non. A l'ère des intérêts nuls, la monnaie pleine n'a aucune conséquence financière pour les banques. Qu'une banque crée elle-même de l'argent gratuit, ou qu'elle l'emprunte à taux zéro à la Banque nationale, ne fait aucune différence pour elle.

Avant, les banques retiraient un "bénéfice d'intérêt extraordinaire" de leur propre création monétaire. En effet, en produisant gratuitement de l'argent électronique pour financer des crédits contre intérêt, les banques avaient une marge d'intérêt supérieure aux autres entreprises financières, qui elles doivent pour chaque investissement d'abord disposer de dépôts sur lesquels elles paient des intérêts, ce qui leur rajoute des frais que les banques n'ont pas. Les énormes avantages que la création monétaire

des banques leur procure par rapport aux autres entreprises financières ont été chiffrés dans l'étude "Making money from making money – Seigniorage in the modern economy"* réalisée par la New Economic Foundation (NEF) et la Copenhagen Business School (CBS). Il en ressort qu'entre 2007 et 2015 les banques suisses ont réalisé en moyenne 2.8 milliards de bénéfice supplémentaire en pouvant créer elles-mêmes l'argent électronique.
Mais, toujours selon l'étude NEF, depuis 2014 les banques suisses ne retirent plus aucun avantage de leur propre création monétaire, à cause des taux d'intérêt nuls. Qu'une banque crée elle-même de l'argent gratuit, ou qu'elle l'emprunte à taux zéro à la Banque nationale, ne fait aucune différence pour elle. C'est pourquoi les banques ne perdent rien avec l'initiative Monnaie Pleine. Le moment est donc favorable à la transition, puisque la suppression de leur privilège de création monétaire ne peut leur causer aucun préjudice financier.
La monnaie pleine permet aux banques de continuer à faire de gros bénéfices. Postfinance le montre en fonctionnant aujourd'hui déjà comme une banque de monnaie pleine (car elle ne peut pas créer de l'argent par le crédit), tout en réalisant néanmoins environ 600 millions de bénéfice par année.

* http://neweconomics.org/2017/01/making-money-making-money

"Mais si un jour le taux d'intérêt remonte, les banques ne vont-elles pas perdre quelque chose, dans la mesure où elles ne peuvent plus créer de l'argent ?"

On ne peut pas dire qu'elles "perdraient" quelque chose. Au cas où le taux d'intérêt remonte, ce n'est que leur avantage supplémentaire qui disparaît du fait qu'elles ne peuvent plus créer de dépôts à vue. Mais c'est en même temps une distorsion de la concurrence qui disparaît entre les grandes et les petites banques et vis-à-vis des autres entreprises financières comme les assurances, les caisses de pension ou les fonds d'investissement, qui déjà aujourd'hui ne peuvent pas créer de dépôts à vue.
La réforme monnaie pleine rétablit des conditions de concurrence identiques entre toutes les entreprises financières ainsi qu'entre les petites et les grosses banques. En éliminant les inégalités, le secteur financier dans son ensemble ne perd rien.

"De quelle façon les différents groupes bancaires peuvent-ils être touchés par la suppression du privilège de création monétaire ?"

Les conséquences peuvent être très différentes : pour les banques Raiffeisen et les banques régionales ou cantonales le passage à la monnaie pleine sera à peine visible, alors que les grosses banques devront se préoccuper sensiblement plus du préfinancement de leurs investissements.
L'analyse des bilans des banques, selon les statistiques de la BNS, montre que les différents groupes de banques ne profitent pas de la même manière de la création monétaire. Aujourd'hui, presque tous les crédits, participations, placements financiers et immobiliers sont financés par la création monétaire des banques, ce qui augmente la masse monétaire. L'argent que les épargnants déposent auprès des banques est "gelé" (il n'est pas utilisé), ce qui provoque une réduction de la masse monétaire M1. C'est donc pour que celle-ci ne se réduise pas par le "gel" de l'argent que de nouveaux crédits doivent continuellement être mis en circulation. Ainsi, la quantité d'argent scriptural électronique des banques (comptes à vue) se détermine par la création monétaire (crédits, immobilisations financières et corporelles) après déduction de l'argent "gelé" (comptes d'épargne à terme).
La proportion entre création monétaire et argent "gelé" varie beaucoup d'un groupe de banques à l'autre. Chez les banques Raiffeisen, 90% de la création monétaire (crédits et actifs financiers) ont une contrepartie en comptes d'épargne à terme de leurs clients, alors que chez les grosses banques comme UBS et CS, cette contrepartie ne

représente que 57% de leur création monétaire. Par conséquent, les grosses banques profitent plus de la création monétaire que les petites banques. Lorsque les banques Raiffeisen créent du nouvel argent pour le mettre en circulation, elles en récupèrent entretemps 90% par de l'épargne qu'elles "gèlent". Les grosses banquent ne récupèrent que 57% de leur création monétaire par retour d'épargne. Elles supportent donc des coûts de refinancement moindres, car les taux d'intérêt des comptes d'épargne sont plus élevés que ceux des comptes à vue qu'elles créent.
Chez les banques coopératives **Raiffeisen**, l'épargne déposée correspond presqu'au volume de leurs crédits en cours. Dans ces conditions, les banques Raiffeisen pourront largement financer leurs crédits par de l'épargne après le passage à la monnaie pleine. De nombreuses **caisses d'épargne** ainsi que les **banques cantonales** ne seront pas plus sensibles à la transition. Avec la monnaie pleine, les modèles commerciaux prudents seront récompensés. Par contre, les **grosses banques** devront beaucoup plus se préoccuper de leur préfinancement. Elles pourront le faire en rendant l'épargne plus attractive et en empruntant sur les marchés financiers ou à la BNS. Cela n'aura que peu de conséquences financières grâce au taux d'intérêt actuellement nul et au crédit de transition de la BNS à taux zéro. Pour les **banques d'investissement**, il n'y a quasiment aucun changement, parce que la plus grande partie de leurs activités s'effectue en USD, alors que l'initiative Monnaie Pleine ne concerne que le CHF. Les investissements en CHF devront donc être entièrement préfinancés. L'introduction de la monnaie pleine ne change quasiment rien pour les **banques de gestion de fortune**. L'octroi de crédits Lombard en CHF exigera, comme tout crédit, un fonds existant en CHF.

L'analyse suivante montre la prédominance des grosses banques dans la création monétaire :

Proportion de création d'argent scriptural électronique (comptes à vue) par groupe de banques :

Comptes à vue	Mia. CHF	En pourcent
Toutes les banques	328.884	100%
Grosses banques	158.547	48%
Banques cantonales	86.142	26%
Autres banques	77.556	24%
Banques régionales et caisses d'épargnes	15.239	5%
Banques Raiffeisen	17.065	5%
Banquiers privés	788	0%
Filiales de banques étrangères	-26.453	-8%

(Situation 31.12.2014)

Proportion des dépôts clients à terme par rapport aux crédits et aux investissements de chaque groupe de banques :

	En pourcent
Moyenne de toutes les banques	74%
Banques Raiffeisen	90%
Banques régionales et caisses d'épargne	84%
Banques cantonales	78%
Autres banques	64%
Grosses banques	57%
Banquiers privés	27%

(**Situation** 31.12.2014)

Un calcul plus précis se trouve dans le document "Anteil verschiedener Bankengruppen an der Geldschöpfung" :
www.vollgeld-initiative.ch/vorteile-fuer-banken

"A quelle hauteur se monte le refinancement nécessaire de ma banque au regard du passage à la monnaie pleine ?"

Les considérations suivantes sont à prendre en compte.

Le jour du passage à la monnaie pleine, toutes les obligations à vue envers les clients (avoirs des dépôts à vue) sont sorties du bilan des banques et sont remplacées par des obligations envers la BNS. Pour ce faire, la BNS leur accorde un prêt correspondant au même montant. Les obligations qui étaient dues jusqu'alors aux clients sont désormais dues à la BNS.
Pour évaluer les besoins de refinancement supplémentaire des futurs crédits, il est possible de procéder ainsi :
1. Tous les encaissements provenant du remboursement des crédits existants peuvent être réutilisés pour l'octroi de nouveaux crédits aux clients. Un préfinancement supplémentaire n'est nécessaire que si le volume total de ces crédits augmente, ce qui ne peut être évalué que par un pronostic sur la croissance de ce volume durant les prochaines années.
2. Un tel pronostic est également nécessaire en ce qui concerne les dépôts clients à terme (comptes épargne et fonds de placement). Si le volume global de ces dépôts reste le même, le remboursement aux clients des comptes épargne et fonds d'investissement arrivés à échéance peut se faire avec des nouveaux dépôts de clients. Une augmentation du volume global de

l'épargne dégagerait de l'argent supplémentaire disponible pour le crédit. Il s'agit donc encore une fois de faire un pronostic, ici sur l'évolution du volume global des dépôts des clients (fonds d'épargne et d'investissement) durant les prochaines années.
3. Conclusion : à partir de la croissance attendue du crédit, il est possible de déduire quelle sera la croissance des dépôts des clients. La différence résiduelle doit faire l'objet d'un préfinancement supplémentaire, soit par la vente d'obligations bancaires, soit sur le marché financier, ou encore par des emprunts supplémentaires auprès de la BNS.

"Comment les banques peuvent-elles financer leurs prêts et leurs investissements sans créer elles-mêmes de l'argent ?"

Les banques ont d'autres sources de financement suffisantes. La masse monétaire reste la même lors du passage à la monnaie pleine, et la BNS peut à tout moment mettre de l'argent supplémentaire à disposition en cas de besoin.
Le passage à la monnaie pleine ne fait que transformer l'argent scriptural des banques en argent scriptural de la Banque nationale. La quantité d'argent en circulation ne change pas. Les banques peuvent donc continuer à financer les futurs emprunts de leurs clients par plusieurs moyens :
- L'argent du remboursement des crédits en cours peut être réattribué.
- Les banques peuvent promouvoir l'épargne ou émettre des obligations bancaires.
- Elles peuvent également emprunter de l'argent auprès d'autres banques ou sur les marchés financiers.
- Dans la mesure où la Confédération et les cantons remboursent leur dette avec les recettes générées par le passage à la monnaie pleine, leurs anciens créanciers vont devoir placer leur argent auprès des banques.
- La Banque nationale accorde des prêts supplémentaires aux banques en cas de besoin.

Une pénurie de crédit ne peut donc pas se produire, d'autant plus que la Suisse épargne chaque année toujours plus d'argent qu'elle n'en investit. Il y a en Suisse un énorme excédent d'argent à placer représentant une épargne suffisante pour le financement des crédits. Le taux d'épargne en Suisse*, qui se monte à 30% du PIB, est l'un des plus élevés au monde.
Les besoins en crédit pourront être assurés en toutes circonstances, car la BNS peut en tout temps mettre de l'argent à disposition des banques par des prêts de durée déterminée. Le texte de l'initiative oblige la BNS à garantir "l'approvisionnement de l'économie en crédits par les prestataires de services financiers."(art. 99a al. 1). L'art. 197 ch. 12 al. 2 le dit de façon encore plus explicite : "Pendant la phase de transition, notamment, la Banque nationale suisse veillera à ce qu'il n'y ait ni pénurie ni pléthore de monnaie. Pendant ce laps de temps, elle pourra octroyer aux prestataires de services financiers un accès facilité aux prêts."
Avec la monnaie pleine, le crédit ne pourrait être éventuellement entravé que si la Banque nationale ne respectait pas son mandat légal.

* Avec le taux d'épargne national, il est indiqué la part d'épargne des privés, des entreprises et de l'Etat au produit intérieur brut (PIB)

Dr. Thomas Mayer, fondateur du Flossbach Research Institut, ancien économiste en chef de la Deutsche Bank :

"A cause de la vulnérabilité de l'argent-dette créé par les banques privées lorsqu'elles octroient des crédits, c'est l'économie de marché elle-même qui est décriée et menacée par certains politiciens populistes. La monnaie pleine veut résoudre le problème à sa racine et elle protégera notre économie de marché contre les tenants d'une économie planifiée. C'est pourquoi je suis pour la réforme monnaie pleine."

LES CONSÉQUENCES POUR L'ÉCONOMIE

"La monnaie pleine a-t-elle des répercussions automatiques sur l'économie ?"

Non, les répercussions dépendent, comme déjà aujourd'hui, de la législation et des décisions de politique monétaire de la Banque nationale.

Le texte constitutionnel de l'initiative Monnaie Pleine stipule que seule la BNS peut créer de l'argent et décrit les tâches qui lui sont attribuées. La BNS sert "les intérêts généraux du pays ; elle gère la masse monétaire et garantit le fonctionnement du trafic des paiements ainsi que l'approvisionnement de l'économie en crédits par les prestataires de services financiers. (…) Dans l'accomplissement de ses tâches, elle n'est tenue que par la loi" (art. 99a Cst. nouveau).

Mais l'initiative Monnaie Pleine ne donne aucune directive concrète de régulation bancaire et de politique monétaire. Elle ne dit rien non plus ni sur le niveau du taux d'intérêt à atteindre, ni sur l'ampleur des prêts à accorder aux banques ou sur la quantité d'argent à distribuer sans dette. La politique monétaire concrète est déterminée et régulièrement ajustée par la BNS, qui en répond selon son mandat légal.

Cela signifie que d'éventuelles répercussions négatives sur l'économie ne seraient possibles que suite à de grossières erreurs de la part de la BNS, et encore faudrait-il qu'elle s'entête à ne pas vouloir en corriger les conséquences. Il en va de même pour les répercussions positives. L'argent mis en circulation sans dette – que ce soit par des dividendes aux citoyens ou par des versements à la Confédération et aux cantons – alimenterait principalement l'économie réelle et la renforcerait. Mais la quantité d'argent qui doit être mise en circulation de cette façon est une décision de politique monétaire qui appartient à la BNS.

"Combien d'emplois peuvent être créés grâce à la monnaie pleine ?"

Jusqu'à 140'000 dans les prochaines décennies.

La monnaie pleine mise en circulation par la Banque nationale au moyen de distributions gratuites permet de réduire progressivement l'endettement de tous les secteurs économiques : Confédération, cantons, entreprises et privés. Cela leur permet également de réduire leurs dépenses d'intérêts de crédits.

Les effets positifs et stimulants de la réforme monnaie pleine sur l'économie réelle ont été confirmés par une étude du Fonds Monétaire International (FMI)* parue en 2012. A l'aide du meilleur modèle de simulation, bien connu aujourd'hui des économistes, deux experts ont analysé les impacts qu'auraient les grands principes du système de monnaie pleine sur une économie très développée. Le résultat est clair : une réforme monnaie pleine entraînerait un désendettement massif de l'Etat et des privés sur une période de dix ans, parallèlement à une croissance supplémentaire du PIB de 7%.

Sur la base des données de l'Office fédéral de la statistique, on peut dire qu'en Suisse, depuis le tournant du siècle, une croissance du PIB de 1% en moyenne a permis de créer 20'000 nouvelles places de travail. Si l'on se réfère maintenant à l'expertise du FMI, l'introduction de la monnaie pleine en Suisse aboutirait en dix ans à la création de 140'000 nouveaux emplois**. Ces chiffres ne sont bien sûr que des estimations approximatives, mais ils ne permettent plus de douter des répercussions positives que la monnaie pleine aurait indirectement sur l'économie réelle.

* https://www.imf.org/en/Publications/WP/Issues/2016/12/31/The-Chicago-Plan-Revisited-26178
** Ce calcul a été détaillé ici : http://www.initiative-monnaie-pleine.ch/questions/#c3805

"Quel est l'impact de la monnaie pleine sur le niveau général des taux d'intérêt ?"

Le passage à la monnaie pleine n'a aucun impact sur les taux d'intérêt.

Ces derniers resteront aussi bas qu'aujourd'hui. Pourquoi ?

- Les intérêts sont fixés principalement sur le taux directeur de la Banque nationale. Comme celle-ci met à disposition des banques de l'argent à un taux zéro, nous avons aujourd'hui un taux d'intérêt très bas. Même avec la réforme monnaie pleine, lorsque les banques ne pourront plus créer leur propre monnaie, les taux d'intérêt ne changeront pas, aussi longtemps que la BNS ne change pas son taux directeur.
- Dans un système de monnaie pleine, le marché

des intérêts reste largement déterminé par la Banque nationale, car une part significative de la masse monétaire en circulation provient des prêts de la BNS aux banques.
- Actuellement la BNS adopte une politique de taux bas pour tenter de freiner un afflux de devises. Des taux élevés, en comparaison avec d'autres zones monétaires (Euro, USD, GBP, etc.), conduiraient à une appréciation non souhaitable du franc suisse. C'est pourquoi la BNS ne dispose aujourd'hui d'aucune marge de manœuvre pour augmenter son taux directeur. A cet égard, la monnaie pleine ne change rien.
- Le taux directeur a été auparavant un moyen important de pilotage de la BNS pour influer sur l'octroi de crédit et par là indirectement sur la masse monétaire. Ce moyen n'est plus nécessaire avec la monnaie pleine, car la BNS peut alors directement agir sur la masse monétaire par le fait qu'elle est seule productrice d'argent. Par conséquent, avec la monnaie pleine il y a moins de raisons d'augmenter le taux directeur.
- Les banques doivent bien entendu prélever un supplément d'intérêt par rapport au taux directeur de la BNS pour pouvoir rémunérer le service de crédit qu'elles offrent à leurs clients. Toutefois, la concurrence va obliger les banques à octroyer des crédits à des conditions avantageuses. En se prenant une marge trop importante, une banque n'aura plus de clients pour le crédit.
- Le fait qu'avec la monnaie pleine la plus grande partie du nouvel argent soit mise en circulation sans dette par la Confédération et les cantons est une cause supplémentaire d'un taux d'intérêt bas. En effet, l'argent ainsi mis en circulation ne génère par d'intérêts pour l'économie, ce qui lui permet d'alléger ses charges. A l'inverse, aujourd'hui la plus grande partie de l'argent est mise en circulation par le crédit bancaire, pour lequel il faut payer des intérêts. L'endettement public et privé peut être réduit dans une proportion équivalant à la quantité d'argent mis en circulation sans dette. L'ensemble du système gagne en stabilité et les défaillances de crédit diminuent, ce qui entraîne une baisse des primes de risque et par là une baisse des taux d'intérêt.
- Si le taux d'intérêt général devait augmenter trop fortement suite à une demande excédant l'offre de crédit, la BNS pourrait en tout temps mettre de l'argent supplémentaire à disposition des banques, afin d'influencer le taux d'intérêt à la baisse sur le marché.

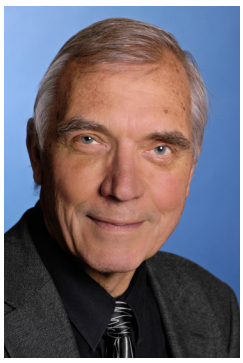

Dr. Markus Rauh, ex-président du conseil d'administration de Swisscom SA:

"Remettre la finance au service de l'économie réelle – cette idée, et les autres propositions de l'initiative Monnaie pleine, m'ont convaincu. C'est donc avec conviction que je dis OUI à l'initiative Monnaie Pleine."

"Y a-t-il de l'inflation dans le système de monnaie pleine ?"

Seulement si la BNS en a la volonté.
Dans un système de monnaie pleine, la Banque nationale a le contrôle effectif de la masse monétaire. Elle peut de cette façon prévenir efficacement les bulles spéculatives et l'inflation des prix en ajustant la masse monétaire au développement potentiel de l'économie réelle. Les mesures anti-inflationnistes indirectes qui ont déjà cours aujourd'hui deviennent plus efficaces et plus rapides avec le pilotage direct de la masse monétaire. La monnaie pleine en soi ne provoque pas d'inflation, mais elle ne peut pas écarter une inflation due par exemple au renchérissement des matières premières. C'est la conclusion qui ressort de l'étude du FMI "Chicago Plan Revisited".
(www.imf.org/external/pubs/ft/wp/2012/wp12202.pdf)

QUELS SONT LES AVANTAGES DE LA MONNAIE PLEINE POUR LES BANQUES ?

La bureaucratie et la régulation bancaire peuvent être réduites, de nouveaux modèles commerciaux sont plus facilement réalisables, la diversité de la place bancaire suisse en profite.

La monnaie pleine transforme les avoirs bancaires de nos comptes de paiement en un moyen de paiement légal, pour ainsi dire en argent liquide électronique. En cas de faillite bancaire, l'argent des comptes privés n'est plus perdu, car il appartient désormais vraiment au titulaire du compte, comme l'argent qui se trouve dans son porte-monnaie ou dans son coffre. Cet argent devient donc complètement sûr.

Comme le trafic des paiements ne peut plus être touché par l'état du bilan des banques et que celles-ci ne sont plus aussi interdépendantes les unes des autres, l'Etat peut les laisser partir en faillite sans que cela ne porte atteinte au trafic des paiements. Dès lors, la garantie étatique contre le "too big to fail" n'a plus de raison d'être et il devient possible de réduire considérablement la bureaucratie et la réglementation bancaire.

Les directives de Bâle, les exigences de la Finma et de la BNS, ainsi que les règles spéciales de "Swiss Finish" ont pour objectif aujourd'hui d'assurer que les banques soient suffisamment armées contre leurs pertes, afin que l'Etat ne doivent si possible pas les sauver. Cette réglementation compliquée, dont l'efficacité n'est de loin pas garantie, conduit à des dysfonctionnements et représente une charge importante pour les banques. Tout particulièrement pour les petites banques qui souffrent encore plus de ces prescriptions.

Quand l'Etat n'a plus à sauver les banques, il devient possible de simplifier et d'épurer massivement la réglementation actuellement bien trop compliquée. C'est une opportunité pour les banques que leur offre la monnaie pleine.

En réduisant la bureaucratie, de nouveaux modèles commerciaux peuvent être mis en place plus facilement, et ainsi renforcer la capacité d'innovation et la diversité de la place bancaire suisse. Ce sont là des atouts pour la compétitivité de la place financière suisse sur le marché mondial.

La monnaie pleine est une image promotionnelle gratuite qui renforcera la position de la place bancaire suisse.

L'image de marque mondiale "banques suisses" repose sur la sécurité, la stabilité et la fiabilité. Depuis des décennies elle attire des clients de nombreux pays. Ce positionnement stratégique n'en sera que renforcé par la réforme monnaie pleine. Le franc suisse sera l'argent le plus sûr du monde contre les faillites bancaires. Les banques suisses en retireront un avantage concurrentiel par rapport aux autres pays dans le domaine de la gestion de patrimoine de leurs clients. De ce point de vue, l'initiative Monnaie Pleine est une image promotionnelle au niveau mondial pour la place bancaire suisse. Et en plus gratuitement, sans charges publicitaires.

La gestion des liquidités est simplifiée et le danger d'une ruée vers les guichets (Bank Run) écarté.

Des milliards de francs transitent chaque jour de compte à compte et de banque à banque. La gestion des liquidités n'est pas facile pour les banques à cause de la fluctuation du trafic des paiements sur les comptes privés et de transaction. Une perte de confiance suffit à provoquer une ruée subite sur les comptes bancaires, ce que l'on appelle aussi Bank Run.

La monnaie pleine facilite la gestion des liquidités, car le trafic des paiements se fait hors bilan des banques. Lors d'un virement, le montant est directement transféré d'un compte client à un autre. Les banques n'ont plus à faire des compensations quotidiennes (Clearing) en monnaie centrale, car le trafic des paiements ne déséquilibre plus le bilan des banques et celles-ci n'ont donc plus besoin de procéder à des rééquilibrages entre elles.

Avec le passage à la monnaie pleine, toutes les créances et les obligations d'une banque deviennent exigibles à une échéance clairement déterminée. Cela rend impossible la survenance d'un Bank Run. La banque n'a qu'à suivre de près

son propre flux de trésorerie (argent qui entre et sort de son bilan), mais d'un point de vue de ses liquidités, elle n'a plus à surveiller le trafic des paiements dans l'économie. Par expérience, elle sait combien de clients vont réinvestir leur argent, ce qui lui permet de gérer précisément ses liquidités sur le long terme, et par là d'augmenter sa stabilité.
La transformation des échéances reste nécessaire également dans un système de monnaie pleine. Comme les crédits ont souvent un terme plus long que celui des comptes d'investissement, c'est l'établissement de crédit qui porte le risque d'un changement d'intérêt et le risque de liquidité. Sur ce point, la monnaie pleine ne change rien par rapport à aujourd'hui.

Les banques se désendettent et diminuent leurs risques sur le marché interbancaire.

Aujourd'hui, le trafic des paiements génère des engagements et des créances entre les banques qui représentent entre 25 et 35 pourcent de leur bilan*. Avec la monnaie pleine, ce marché interbancaire n'est plus nécessaire pour le trafic des paiements, mais seulement pour les "vrais crédits". Dès lors une grande partie des crédits interbancaires disparaît. Ainsi, la monnaie pleine permet aux banques de se désendetter et de réduire leurs risques de crédit dans la même proportion. De ce fait, lorsqu'une banque tombe en faillite, elle n'implique les autres banques que dans une moindre mesure. Désamorcer l'effet domino, c'est réduire les risques du système dans son ensemble. La crise financière de 2008 a été dramatiquement aggravée par la perte de confiance des banques entre elles qui a gelé le marché interbancaire. Le pire n'a pu être évité que grâce au financement des banques centrales. Avec la monnaie pleine, ce danger n'existe plus, puisque le marché interbancaire perd considérablement de son importance par rapport à aujourd'hui.

*Banque nationale suisse : Les banques en Suisse, 2012, page A 20

Le désavantage systémique des petites banques par rapport aux grandes banques est supprimé.

Aujourd'hui, les petites et moyennes banques ont un désavantage systémique par rapport aux grandes banques pour plusieurs raisons :

Besoins de refinancement inégaux liés à la différence de taille :
La création d'argent scriptural par les banques favorise les gros joueurs qui ont une plus grande part du trafic des paiements à l'interne (entre les clients de la même banque). Lorsqu'une banque crée du nouvel argent qui reste dans le circuit de ses comptes client, c'est-à-dire qui n'est pas reversé sur des comptes client d'autres banques, elle n'a pas besoin de se refinancer. Les grosses banques ont donc des coûts de refinancement sensiblement inférieurs à ceux des petites banques. Cela explique pourquoi les dépôts client à long terme ne représentent au bilan des grosses banques que 57% de leurs créances de crédit et de leurs investissements, alors que cette proportion est d'environ 90% chez les banques Raiffeisen. Les grosses banques sont donc aujourd'hui nettement moins contraintes à se refinancer.

La problématique du "too big to fail" désavantage les petites et moyennes banques par rapport aux grandes banques :
- Par leur comportement à risque, les grandes banques ont fait du "too big to fail" une institution publique en leur faveur. Cela n'a été possible que parce que le trafic des paiements ne peut pas fonctionner sans elles. Les petites banques ne disposent pas d'un tel levier, car seul des régions et des secteurs isolés seraient touchés, et non pas l'ensemble du système économique. Toutes les banques ne sont pas "systémiques" et seules les grosses banques bénéficient de la garantie du "too big to fail" (TBTF).
- Celles-ci peuvent de ce fait se financer à des taux d'intérêt plus bas que les taux qu'elles de-

vraient payer sans cette garantie dans un marché libre. Il s'agit d'une subvention indirecte de l'Etat à hauteur de milliards (voir par exemple Tagesanzeiger, "Grossbanken profitieren noch immer vom Staat", 01.04.2014). Les grandes banques peuvent donc prendre plus de risques et faire des opérations commerciales auxquelles les banques non-TBTF (ou non systémiques) n'ont pas accès sans cette garantie étatique.

- L'Etat a réagi au TBTF en édictant des réglementations spécialement aménagées pour les banques systémiques, bien qu'elles s'appliquent de la même façon à toutes les banques. L'accroissement des exigences d'observance est devenu incomparablement plus lourd à porter pour les petites banques que pour les grandes banques, ce qui confère à ces dernières un avantage concurrentiel sur les premières. Pourtant, il est évident que ces exigences sont inutiles pour les petites banques.

- Lors d'une catastrophe bancaire majeure, l'Etat ne sauve que les grandes banques et beaucoup de petites banques se retrouvent en débâcle. Une catastrophe bancaire majeure a pour effet de purger le marché en éliminant les petits, ce qui permet aux grands qui ont été sauvés de croître d'avantage avec moins de joueurs. C'est encore un avantage supplémentaire que les grands retirent du système. Les banques non systémiques ont un intérêt vital à ce qu'une catastrophe bancaire majeure soit évitée. La monnaie pleine leur donne une bonne protection là-contre.

La réforme monnaie pleine met fin aux désavantages inhérents au système pour les petites banques. Toutes retrouvent les mêmes chances :

- Dès lors que la totalité de l'argent est créée par la Banque nationale, l'avantage de la création monétaire des grandes banques par rapport aux petites disparaît. Toutes les banques doivent se préfinancer avant de pouvoir investir de l'argent. Par conséquent, les banques qui ont déjà aujourd'hui une proportion considérable de placements clients, par rapport aux crédits qu'elles octroient, verront leur position concurrentielle se renforcer. Avec la monnaie pleine, elles ne devront que peu se préoccuper de trouver des nouveaux moyens d'acquérir de l'argent.

- L'avantage des grandes banques lié au "too big to fail" tombe également, puisque cette problématique sera considérablement désamorcée avec la monnaie pleine.

- Il devient alors possible d'alléger la régulation bancaire et la bureaucratie au bénéfice d'une réduction des charges de l'ensemble de l'économie grâce à la baisse des coûts d'observance, des coûts de l'autorité de surveillance et des coûts potentiels d'un sauvetage des banques par l'Etat.

Texte de l'initiative Monnaie Pleine

La Constitution est modifiée comme suit :

Art. 99 Ordre monétaire et marché financier
1 La Confédération garantit l'approvisionnement de l'économie en argent et en services financiers. Pour ce faire, elle peut déroger au principe de la liberté économique.
2 Elle seule émet de la monnaie, des billets de banque et de la monnaie scripturale comme moyens de paiement légaux.
3 L'émission et l'utilisation d'autres moyens de paiement sont autorisées sous réserve de conformité au mandat légal de la Banque nationale suisse.
4 La loi organise le marché financier dans l'intérêt général du pays. Elle règle notamment :
a. les obligations fiduciaires des prestataires de services financiers ;
b. la surveillance des conditions générales des prestataires de services financiers ;
c. l'autorisation et la surveillance des produits financiers ;
d. les exigences en matière de fonds propres ;
e. la limitation des opérations pour compte propre.
5 Les prestataires de services financiers gèrent les comptes pour le trafic des paiements des clients en dehors de leur bilan. Ces comptes ne tombent pas dans la masse en faillite.

Art. 99a Banque nationale suisse
1 En sa qualité de banque centrale indépendante, la Banque nationale suisse mène une politique monétaire servant les intérêts généraux du pays ; elle gère la masse monétaire et garantit le fonctionnement du trafic des paiements ainsi que l'approvisionnement de l'économie en crédits par les prestataires de services financiers.
2 Elle peut fixer des délais de conservation minimaux pour les placements financiers.
3 Dans le cadre de son mandat légal, elle met en circulation, sans dette, l'argent nouvellement émis, et cela par le biais de la Confédération ou des cantons ou en l'attribuant directement aux citoyens. Elle peut octroyer aux banques des prêts limités dans le temps.
4 Elle constitue, à partir de ses revenus, des réserves monétaires suffisantes, dont une part doit consister en or.
5 Elle verse au moins deux tiers de son bénéfice net aux cantons.
6 Dans l'accomplissement de ses tâches, elle n'est tenue que par la loi.

Art. 197, ch. 12
12. Dispositions transitoires ad art. 99 (Ordre monétaire et marché financier) et 99a (Banque nationale suisse)
1 Les dispositions d'exécution prévoiront que, le jour de leur entrée en vigueur, toute la monnaie scripturale figurant sur des comptes pour le trafic des paiements deviendra un moyen de paiement légal. Il en résultera des engagements correspondants des prestataires de services financiers vis-à-vis de la Banque nationale suisse. Cette dernière veillera à ce que les engagements résultant de la conversion de la monnaie scripturale soient honorés au cours d'une phase de transition raisonnable. Les contrats de crédit existants resteront inchangés.
2 Pendant la phase de transition, notamment, la Banque nationale suisse veillera à ce qu'il n'y ait ni pénurie ni pléthore de monnaie. Pendant ce laps de temps, elle pourra octroyer aux prestataires de services financiers un accès facilité aux prêts.

Le rétablissement d'une concurrence sans discrimination diminue le processus de concentration et favorise un paysage bancaire vivant, constitué de nombreux acteurs. Le développement de nouveaux modèles commerciaux est facilité grâce à des coûts d'accès réduits.

Le modèle commercial des banques redevient compréhensible pour leurs collaborateurs et leurs clients.

Des sondages* montrent que 80% des citoyens pensent que notre argent est produit par la Banque nationale ou l'Etat. Ce n'est vrai aujourd'hui que pour les pièces et les billets, qui ne représentent plus que 10% de la masse monétaire en circulation, alors que l'argent scriptural de nos comptes privés, entièrement créé par les banques, en constitue le 90%. La plus grande partie de la population ne comprend donc pas notre système monétaire actuel et ne peut par conséquent pas non plus comprendre le fonctionnement du commerce bancaire. C'est un constat alarmant ! Mais ce n'est pas étonnant au vu de l'extrême complication du système de création monétaire actuel que seul de longues études permettent de comprendre.
(Pour un recueil de textes explicatifs à ce sujet : http://www.initiative-monnaie-pleine.ch/creation-monetaire/)
Même des banquiers ne savent souvent pas, comme la plupart des gens, d'où vient l'argent et de quelle façon les banques commerciales sont impliquées dans la création monétaire. Ce ne sera plus le cas avec l'initiative Monnaie Pleine. La conversion de l'argent électronique en monnaie pleine nous apporte précisément ce que la plupart des gens croient déjà avoir aujourd'hui. Les pièces et les billets sont déjà de l'argent de la Banque nationale et c'est l'idée que le public a communément de la monnaie aujourd'hui. Même un enfant peut saisir la monnaie pleine. Qui comprend la phrase suivante, sait ce qu'est de la monnaie pleine : "La Banque nationale crée de la monnaie pleine sous forme de pièces, de billets et d'argent scriptural électronique et la met en circulation par des prêts aux banques ou des distributions à la Confédération, aux cantons et aux citoyens, afin que nous puissions tous l'utiliser."
La confiance et le sentiment de sécurité à la base du commerce bancaire seront d'autant plus renforcés que les clients et les collaborateurs des banques comprendront la création monétaire et l'activité bancaire.

* http://www.initiative-monnaie-pleine.ch/fa/img/Umfragen/Sondage_monnaie_pleine.pdf

Une plus grande motivation des collaborateurs bancaires.

L'activité doit faire sens. L'initiative Monnaie Pleine renforce la tradition bancaire et le service à la clientèle. Pouvoir parler en société du sens de l'argent et du rôle des banques, ainsi que clarifier leur tâche publique, permettra aux collaborateurs bancaires de mieux comprendre leur fonction pour la société. Avoir une bonne image de soi en tant que banquier est le fondement-même de l'identité et de la motivation.
"Les banques suisses en crise identitaire profonde", c'est le titre qu'affichait www.Finews.ch le 7 octobre 2016 au sujet du résultat inquiétant d'une étude : "Seuls 49% des employés de banque s'identifient à leur activité. (…) Les banques arrivent ainsi en dernière position des secteurs étudiés. (…) Le degré d'identification des cadres bancaires est carrément alarmant : aujourd'hui, seulement 18% d'entre eux pensent qu'avec leur travail ils contribuent au bien-être de la collectivité. Chez les simples employés on fait à peine mieux avec 23%. Les auteurs de l'étude en concluent que le modèle commercial des banques se trouve en crise identitaire."
La monnaie pleine aide à réconcilier l'identification avec les banques.

RÉPONSES À DES QUESTIONS CRITIQUES

"La réforme monnaie pleine est-elle un gigantesque changement de système aux conséquences imprévisibles ?"

Absolument pas ! La monnaie pleine n'est pas une nouveauté, elle existe depuis 2000 ans en tant que pièces de monnaie et depuis plus de 100 ans sous forme de billets de banque.
La réforme monnaie pleine ne fait qu'étendre le monopole des billets voté par le peuple en 1891 à la monnaie électronique, afin de l'adapter au développement des technologies digitales. D'un point de vue technique, l'argent scriptural actuel des banques privées est remplacé par de l'argent scriptural de la Banque nationale. C'est exactement la même opération que celle qui a été faite il y a une centaine d'années pour stabiliser le système financier, lorsque les billets des banques privées ont été remplacés par les billets de la Banque nationale.
La monnaie pleine correspond au concept bancaire traditionnel. Les clients particuliers ne verront que peu de différences. Toute conséquence incontrôlée pour les banques ou la place financière suisse est exclue, car il est prévu une période de transition adéquate pour que la Banque nationale puisse guider pas à pas le processus de changement, en douceur et avec tous les ajustements nécessaires.

"La monnaie pleine va-t-elle conduire à une insécurité des marchés financiers ?"

Pourquoi de l'argent sûr provoquerait-il de l'insécurité ? La monnaie pleine peut être mise en place de sorte que les marchés financiers ne le ressentent même pas.
Le passage à la monnaie pleine peut se faire en douceur et sans rupture, de façon à ce que ni les banques ni les marchés financiers ne le ressentent durant les premières années. Pour cela, il suffit que la Banque nationale réponde sans restriction à toutes les demandes de crédits des banques et sans en augmenter les taux d'intérêt. En pratique les banques ne remarqueraient même pas qu'elles ne peuvent plus produire de l'argent, car cela ne fait aucune différence pour une banque de créer elle-même de l'argent gratuitement ou de l'emprunter à un taux zéro à la Banque nationale. Sur le long terme, la Banque nationale devrait toutefois limiter sa création monétaire afin d'éviter les bulles financières, mais cela pourrait se faire progressivement.

"La Suisse peut-elle adopter la monnaie pleine en solitaire ?"

Oui, car un franc reste un franc.
Pour les pays étrangers, peu importe comment la Suisse produit son argent : avec ou sans couverture or, avec des réserves minimales de 2, 10 ou 100 pourcent. Les flux internationaux de paiement et le trafic des paiements interbancaire se font déjà aujourd'hui en francs de la Banque nationale. Ce qui est déterminant pour les pays étrangers, c'est que la Banque nationale ait une "bonne" politique monétaire, orientée sur la stabilité des prix. Si la Suisse passait à la monnaie pleine, les partenaires commerciaux étrangers ne s'en rendraient absolument pas compte, car la monnaie pleine ne change rien aux opérations de change ; les devises étrangères peuvent s'échanger contre des francs suisses comme aujourd'hui. La Suisse va profiter des avantages de la monnaie pleine, peu importe que d'autres Etats l'adoptent aussi ou pas.

"La monnaie pleine met-elle en danger l'indépendance de la Banque nationale ?"

Non, la Banque nationale, tout comme le Tribunal fédéral, n'est liée que par la loi, et de ce fait elle est indépendante des interventions du Conseil fédéral, de la politique et de l'économie.
La Banque nationale ne s'occupe que de la masse monétaire et non de l'octroi de crédits particuliers ni de la répartition de l'argent. La légitimation démocratique de la Banque nationale peut être complétée par la loi d'application qui suivra l'acceptation de l'initiative Monnaie Pleine.

Pour des réponses à de nombreuses autres questions :
www.initiative-monnaie-pleine.ch/questions

SUR LA POSITION DE L'ASSOCIATION DES BANQUIERS

L'Association suisse des banquiers (ASB) s'est vertement positionnée contre l'initiative Monnaie Pleine. Ses déclarations décevantes reposent principalement sur des affirmations alarmistes et de la désinformation. En voici quelques exemples :

Faux : *"Les épargnants seraient moins bien lotis: (…) Les comptes privés seraient moins bien rémunérés en raison de l'interdiction des prêts."*
Juste : Il n'y a déjà pratiquement plus d'intérêts sur les comptes privés depuis plusieurs années. La monnaie pleine ne change rien à cela. Elle n'oblige personne à renoncer aux revenus d'intérêt, puisqu'il est en tout temps possible de transférer les avoirs de son compte privé non rémunéré sur un compte de dépôt (compte épargne) produisant des intérêts.

Faux : *"L'octroi de crédits aux privés et aux entreprises se renchérirait et se compliquerait, car le volume de crédit serait déterminé non plus par le marché, mais par la BNS – selon la libre appréciation de cette dernière et sa manière centralisée."*
Juste : Selon le texte constitutionnel de l'initiative Monnaie Pleine, l'octroi de crédit n'est pas l'affaire de la BNS. Il continuera à être de la seule compétence des banques qui le feront comme aujourd'hui en en déterminant également le volume sur la base de l'offre et de la demande. Lorsque l'intérêt général du pays l'exige, la Banque nationale peut influencer la masse monétaire en circulation, comme c'est déjà le cas aujourd'hui, par des mesures de politique monétaire et des prêts au système bancaire.

Faux : *"La BNS serait contrainte de générer de la monnaie sans acheter parallèlement des actifs de valeur, par exemple des réserves de devises."*
Juste : L'initiative Monnaie Pleine ne prescrit aucune politique monétaire concrète à la BNS. La BNS décide elle-même de quelle façon elle met le nouvel argent en circulation, que ce soit par l'achat de devises, par des prêts ou par des versements à l'Etat ou aux citoyens – pour affaiblir le franc suisse, cela pourrait par exemple n'être que par l'achat de devises.

Faux : *"Les banques perdraient des domaines d'activité entiers, en Suisse comme à l'étranger : en Suisse, elles devraient renoncer à proposer de nombreuses prestations, car celles-ci ne seraient plus intéressantes."*
Juste : La monnaie pleine n'a aucun désavantage financier pour les banques, car qu'elles produisent elles-mêmes de l'argent gratuit ou qu'elles l'empruntent à taux zéro à la BNS ne fait pas de différence.

Faux : *"Sur la scène internationale, les banques seraient marginalisées en raison de l'incompatibilité du système de la monnaie pleine."*
Juste : Le marché des devises fonctionne déjà aujourd'hui exclusivement avec de la monnaie pleine, c'est-à-dire avec de la monnaie centrale. Un système de monnaie pleine en Suisse est donc tout à fait compatible avec toutes les autres devises.

Des réponses complètes de l'initiative Monnaie Pleine aux critiques du Conseil fédéral, d'Economiesuisse et de l'Association suisse des banquiers se trouvent sur notre site : http://www.initiative-monnaie-pleine.ch/reponses-aux-critiques/

La monnaie pleine apporte de nombreux avantages aux banques

- ✓ **Le passage à la monnaie pleine est techniquement très simple.**
- ✓ **Les domaines d'activité des banques restent les mêmes.**
- ✓ **Avec le passage à la monnaie pleine, les banques ne subissent aucun désavantage financier (dans le contexte actuel des taux zéro ou négatifs).**
- ✓ **La réduction de la bureaucratie et de la régulation bancaire devient possible et permet plus facilement l'émergence de nouveaux modèles commerciaux ; la diversité de la place bancaire suisse en profite.**
- ✓ **La place bancaire suisse est renforcée au niveau national et international par l'image promotionnelle que lui offre gratuitement la monnaie pleine.**
- ✓ **Les prévisions de liquidités sont facilitées et les risques de Bank Run disparaissent.**
- ✓ **Les banques se désendettent et diminuent ainsi leurs risques sur les marchés interbancaires.**
- ✓ **Le système ne discrimine plus les petites banques par rapport aux grandes.**
- ✓ **Les collaborateurs et les clients des banques comprennent à nouveau le modèle commercial des banques.**
- ✓ **Les collaborateurs bancaires retrouvent leur motivation.**

L'initiative Monnaie Pleine concrétise ce que la plupart des gens pensent être déjà la réalité aujourd'hui :
Seule la Banque nationale crée l'argent

Pour en savoir plus : www.initiative-monnaie-pleine.ch